

Objectif de la stratégie	D1
Autres objectifs concernés	B2, E1
No de l'activité	D-04

Programme d'activité 2012-2013

Milieus naturels, biodiversité et compensation écologique

Contexte et définition du problème

Les agricultrices et agriculteurs doivent, pour pouvoir assurer la durabilité des systèmes de production en agriculture, maîtriser les modes de gestion des milieux semi-naturels et naturels qui jouent un rôle central dans la préservation et/ou l'enrichissement de la biodiversité. Les surfaces particulièrement importantes pour la biodiversité se trouvent à toutes les altitudes et dépendent de diverses bases légales et programmes (OPD, OQE, OCEst, LPN, PPS, etc.).

Les objectifs écologiques ne peuvent être atteints que si les agriculteur-trice-s connaissent les besoins des espèces cibles et caractéristiques et les intègrent dans l'entretien des milieux naturels dans la gestion globale de l'exploitation. La sensibilisation des acteurs à cette thématique, ainsi qu'à la qualité et la mise en réseau des milieux, doit être poursuivie et leur connaissance de l'attractivité financière de la compensation écologique doit être améliorée. Des thématiques telles que les néophytes envahissantes, la biodiversité fonctionnelle, la préservation du patrimoine génétique, les programmes environnementaux et la gestion des milieux agricoles à l'intersection avec les forêts et les cours d'eau engendrent des besoins d'information, de formation et de coordination importants.

Contribution à la stratégie

Les activités proposées permettent de:

- sensibiliser et informer les familles paysannes et les conseiller-ère-s aux aspects biologiques de la compensation écologique, à la qualité écologique et à la mise en réseau des surfaces de compensation écologique, ainsi qu'à la gestion des milieux naturels en général;
- apporter un soutien méthodologique et des outils adaptés aux cantons et aux multiplicateur-trice-s encadrant les familles paysannes pour la mise en œuvre des programmes de l'Etat liés à la thématique nature et agriculture;
- animer des réseaux d'acteurs sur le thème nature et agriculture;
- former et mettre à disposition des multiplicateur-trice-s des méthodes et outils de formation sur les thèmes nature et agriculture, en lien avec les aspects technico-économiques de la gestion des exploitations agricoles;
- informer et former les conseiller-ère-s et familles paysannes quant aux mesures à mettre en place par rapport aux problèmes soulevés par les nouvelles thématiques (néophytes, biodiversité fonctionnelle, programmes environnementaux, gestion des cours d'eau et des surfaces à l'intersection agriculture-forêt);
- contribuer à l'élaboration de solutions innovantes en coordonnant activement les activités des différents acteurs concernés par des politiques de préservation de la biodiversité.

P.1.1. Acquisition de données de base et développement de méthodes

- Développement de démarches de sensibilisation.
- Développement en coordination avec la recherche et les offices fédéraux de méthodes et critères d'appréciation de la qualité et des potentiels écologiques des surfaces qui peuvent contribuer au maintien de la biodiversité.
- Recherche et vulgarisation de savoirs pratiques sur la gestion durable de surfaces de compensation écologique, de biotopes faisant l'objet de contrats LPN et de surfaces d'estivage riches en espèces, en particulier pour leur entretien durable, leur potentiel économique et leur mise en réseau.
- Développement de méthodes et outils technico-économiques.

P.1.2. Enquêtes et études ciblées

P.2. Initiation professionnelle, qualification et formation continue des vulgarisatrices et des vulgarisateurs

- Cours annuels (3 à 5) pour conseiller-ère-s et autres personnes intéressées par les problématiques.
- Intégration de cette thématique dans les divers cours proposés par AGRIDEA ou par d'autres partenaires.

P.3.1. Information, documentation et moyens auxiliaires				
<ul style="list-style-type: none"> - Conception, actualisation et édition de dossiers thématiques et autres outils de travail (Internet) sur des problématiques propres aux milieux naturels et semi-naturels / surfaces de compensation écologique. - Mise à jour et compléments du classeur «Nature et agriculture» et du «Wirz Kalender». - Actualisation et maintenance du site internet sur l'Ordonnance sur la qualité écologique. - Articles de presse: au moins deux articles annuels dans chaque langue (F/D) visant à sensibiliser les familles paysannes et non paysannes à ces thématiques. 				
P.3.2. Développement et diffusion de logiciels				
Développement d'un logiciel de calcul des frais d'entretien des milieux naturels (Oecocalc).				
P.4.1. Soutien en matière de vulgarisation, de formation professionnelle, de développement d'organisations et de groupes				
<ul style="list-style-type: none"> - Interventions, sur demande, dans les HES, écoles d'agriculture et dans divers cycles de formation. - Participation à des actions d'information et démonstrations organisées par des institutions concernées par les problématiques citées ci-dessus. - Réalisation des cycles de formation «Clé des Champs». 				
P.4.2. Soutien de projets novateurs				
Soutien méthodologique à des projets régionaux (à la demande)				
P.5. Plateformes et réseaux				
<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Forum pour la compensation écologique. - Participation au groupe de travail AGÖAA / compensation écologique en grandes cultures. - Participation aux groupes de travail et commissions traitant de ces domaines. - Animation du groupe intercantonal romand «Agriculture et naturel». - Animation de la plateforme romande sur l'OQE. - Animation d'un groupe de conseiller-ère-s alémaniques sur la compensation écologique. 				
P.6. Prestations et mandats (hors mandat de base)				
<ul style="list-style-type: none"> - Biodiversité et protection des ressources pour IP-SUISSE. - Ecologie et biodiversité dans la région d'estivage. - BIOP. - Activités de vulgarisation et d'expertises en matière de conservation de la nature dans le secteur agricole. - Mandats particuliers selon besoin des partenaires. 				
P.7. Soutien aux tâches d'exécution (OFAG)				
Réalisation et collaborations				
Personnes de contact chez AGRIDEA				
Myriam Charollais (Lausanne) et Corinne Zurbrügg (Lindau).				
Groupe concerné				
Environnement, Paysage (430).				
Collaborations externes				
Agroscope ART, ACW, diverses institutions de recherche, OFAG, OFEV, organisations (SVU-ASEP) et services cantonaux de protection de la nature, spécialistes, Université de Neuchâtel				
Groupes clients				
<input checked="" type="checkbox"/> Services cantonaux de vulgarisation multiplicateurs	<input checked="" type="checkbox"/> Familles paysannes	<input checked="" type="checkbox"/> Administrations publiques et institutions	<input checked="" type="checkbox"/> Organisations agricoles et interprofessions	<input checked="" type="checkbox"/> Autres groupes de clients